

En 2002, 68 % des jeunes sortent du secondaire au niveau IV de formation, 7 % sans aucune qualification

Deux grands objectifs ont été assignés dès 1989 à notre système éducatif : amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat (niveau IV) et assurer à tous les autres une formation de niveau V au minimum (CAP-BEP). Après avoir stagné autour de 8 % à la fin des années 1990, la part des jeunes quittant le système scolaire¹ sans aucune qualification (niveaux de formation VI-Vbis) est descendue un peu en-dessous de 7 % en 2002. La part des jeunes quittant l'enseignement secondaire après avoir poursuivi leurs études jusqu'au niveau du baccalauréat ou de son équivalent professionnel (pour poursuivre dans le supérieur ou s'engager dans la vie active) ne progresse plus, pour s'établir à 68 %. De fait, la part des sortants au niveau IV est stable par rapport à 1997, malgré la hausse constatée jusqu'en 2000. De 1997 à 2002, la réduction des sorties sans qualification est compensée par la proportion accrue de jeunes achevant leurs études au niveau V de formation.

De fortes disparités géographiques dans les niveaux de sorties

Aucune académie n'atteint les objectifs fixés par la loi d'orientation de 1989, ce constat se doublant d'assez fortes disparités géographiques de situation. Six académies comptent peu de sorties sans qualification et, conjointement, de fortes proportions de poursuites d'études jusqu'au niveau du baccalauréat : Rennes, Toulouse, Lyon, Nantes, Clermont-Ferrand et Grenoble. La configuration inverse est observée dans quatorze académies (Besançon, Aix-Marseille, Rouen, Orléans-Tours, Nice, Lille, Reims, Caen, Amiens et la Corse et les quatre des DOM). À l'exception de la Guadeloupe, la Martinique, Besançon et Lille, les académies éloignées des deux objectifs comptent cependant des proportions de sortants au niveau V supérieures à la moyenne nationale. Les autres académies (Bordeaux, Limoges, Montpellier, Nancy-Metz, Poitiers, Dijon, Strasbourg) ont une proportion de sortants sans qualification inférieure à la moyenne nationale, mais un pourcentage d'élèves atteignant le niveau IV moins élevé que celui de la France métropolitaine. L'Île-de-France se distingue néanmoins par une forte

proportion de sortants au niveau IV, associée à une faible proportion au niveau V.

Des évolutions divergentes entre 1997 et 2002

Entre 1997 et 2002, seules les académies de Rennes, Dijon et Aix-Marseille enregistrent une baisse significative de la part des sortants sans aucune qualification reconnue. Elles ont d'ailleurs en 2002 un taux de sortants aux niveaux VI-Vbis plus faible que la moyenne nationale. Lille se distingue à l'inverse en enregistrant sur la période une hausse significative des sortants sans qualification, dont la part atteint 9 % en 2002, soit 3 points de plus que la moyenne, mais 3 points de moins que la Corse.

Au niveau IV, les académies d'Île-de-France, Lyon et Strasbourg enregistrent sur la période une hausse de la part des sortants, Strasbourg se situant toujours, en 2002, 2 points en deçà de la moyenne métropolitaine. Seule l'académie de Limoges enregistre une baisse significative sur la période, tout en conservant en 2002 un taux voisin de la moyenne métropolitaine.

À Aix-Marseille et Limoges, la baisse simultanée des proportions de sortants aux niveaux VI-Vbis et IV est compensée par une hausse significative des jeunes quittant le système scolaire au niveau du CAP ou du BEP. Les académies de Montpellier, Orléans-Tours et Poitiers enregistrent elles aussi depuis 1997 une hausse des sortants au niveau V de formation, et se situent toutes trois en 2002 au-dessus de la moyenne nationale.

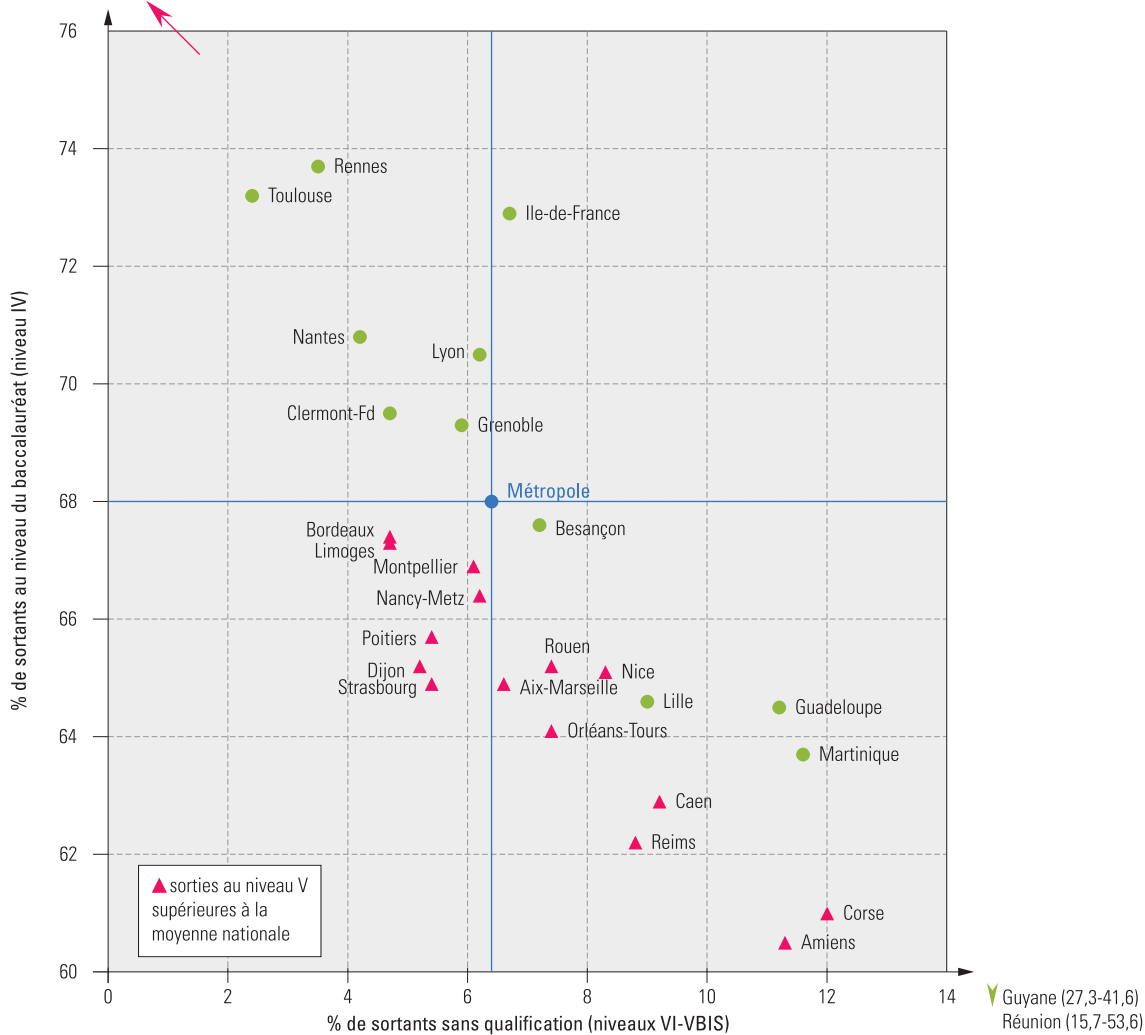
¹ Sur l'ensemble des élèves en formation initiale, sous statut scolaire ou d'apprenti. Ces résultats tiennent compte des migrations internationales, interacadémiques, et des jeunes qui reprennent des études après une première interruption ou qui ont déjà étudié dans le supérieur.

À partir de 1997, la DEP a ainsi pu rassembler, en collaboration avec les services statistiques académiques, un ensemble de données homogènes et fiables sur les flux académiques d'élèves, et notamment leurs sorties de formation initiale selon le niveau atteint. Les dernières données disponibles portent sur l'année 2002.

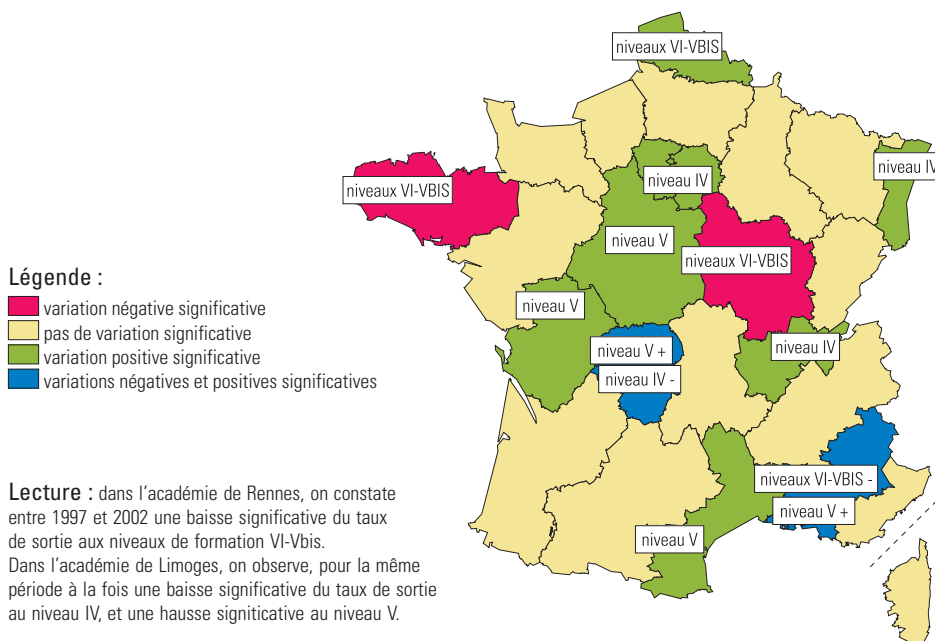
les sorties de l'enseignement secondaire

Parts des sortants sans qualification et au niveau du baccalauréat parmi l'ensemble des sortants du secondaire en 2002

Objectif Loi de 1989



Évolution des taux de sorties par niveau de formation atteint entre 1997-98 et 2002-03



source : MENESR, DEP